

# Entre Nous...

## “ Pour partager un Projet de Ville ”

L'information nous vous la devons et l'information nous vous la donnons avec quelques ambitions : réactive, participative et tisseuse de liens. C'est en effet ainsi que nous la souhaitons. Aussi, c'est désormais tous les deux mois que vous recevrez *Vivre Auray* dans votre boîte aux lettres et non plus chaque trimestre. Des rendez-vous vous seront fixés : l'Agenda sera culturel, sportif, social et... citoyen. Les décisions municipales vous seront rapportées : la rubrique **Adopté** communiquera les délibérations du conseil municipal. Surtout, les projets municipaux, leurs enjeux, vous seront exposés au travers d'Enquêtes et d'analyses qui donneront la parole aux acteurs impliqués. Car un projet de Ville s'envisage à plusieurs voix. À ce propos, la rubrique **Regards** s'ouvrira à des initiatives et des services autres que municipaux

**Vous êtes invités à vous exprimer dans les colonnes de *Vivre Auray* au travers d'un *Courrier des Lecteurs* dès le prochain numéro.**

et qui nous concernent tous habitants d'un même territoire. Vous-mêmes, vous êtes invités à vous exprimer dans les colonnes de *Vivre Auray* au travers d'un *Courrier des Lecteurs* dès le prochain numéro. Je vous incite par ailleurs à consulter le site Internet de la Ville [www.auray.fr](http://www.auray.fr) qui développe l'information municipale abordée dans les 16 pages du magazine. Enfin *Vivre Auray*, vous le constatez présente une nouvelle maquette afin que la lecture vous soit plus agréable et son appropriation plus facile. D'ores et déjà, plusieurs annonceurs ont adhéré et je les en remercie. Bonne lecture à tous.

**Kaourintine Hulaud,  
Maire-adjointe chargée de la communication.**

### Vivre Auray

100 place de la République -  
56406 Auray Cedex  
Tél. 02. 97. 24 .01. 23 - [www.auray.fr](http://www.auray.fr)  
Bimestriel - N° ISSN : 1278-4028.

Directeur de la publication :  
Michel Le Scouarnec.  
Directrice adjointe :  
Kaourintine Hulaud.

Rédaction en chef : France Rioual.  
Rédaction : Katell Pichon, Christelle Le Bras.  
Maquette : Direction de l'Information et de la Communication / Cécile Groseil  
Mise en page : Stéphanie Thorel  
Photographies : Katell Pichon, Christelle Le Bras, Stéphanie Thorel, sauf mention contraire.  
Une et 4<sup>e</sup> de couverture : Stéphanie Thorel.  
Impression et régie publicitaire :

 GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE  
Édition/Régie emf-editions.fr - [contact@emf-editions.fr](mailto:contact@emf-editions.fr)

Imprimé sur papier 100% recyclé - Imprimeur certifié Imprim'Vert

# Édito

Pour sortir de la grave crise économique qui a des conséquences dramatiques pour des centaines de milliers de gens privés d'emploi ainsi que pour des millions d'autres confrontés aux difficultés quotidiennes, il est nécessaire de prendre des mesures qui soient efficaces économiquement et socialement.

L'Etat a tort de ne pas écouter les collectivités locales car elles agissent au plus près des citoyens et représentent à elles seules 73 % des investissements publics. Il ne faut pas les priver des retombées de la croissance à laquelle elles contribuent fortement.

La suppression de la Taxe Professionnelle serait une très grande catastrophe pour les ménages qui devraient supporter l'ensemble des charges !

Non la Taxe Professionnelle ne doit pas être supprimée, mais réformée en profondeur afin de dégager des moyens supplémentaires pour les collectivités locales. Elle doit être modulée pour favoriser le développement de l'emploi et, pénaliser la spéculation financière. D'autre part, il suffirait de taxer les placements financiers des entreprises à hauteur de 0,5 % pour dégager environ 25 Milliards d'euros qui pourraient alimenter un fonds national de péréquation. Un véritable bouclier au service du développement harmonieux, solidaire et durable de nos territoires, autrement plus juste et plus efficace que le bouclier fiscal qui constitue une perte pour l'Etat de 15 Milliards d'euros chaque année. Dans ce contexte difficile, nous ferons tout pour maintenir la qualité des services municipaux et les investissements prioritaires, tels que la réhabilitation du quai Franklin et le Renouveau Urbain du Gumenen-Goaner.

**Michel Le Scouarnec  
Maire d'Auray**

